



COVEA FINANCE SAS

COVEA ACTIONS MONDE

information
périodique

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

Le document d'information périodique ne fait pas l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes de l'OPC.

Information Périodique au 30.06.2020

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Devise de comptabilité de l'OPC : EUR	Montant à l'arrêté périodique
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L.214-20 / 1° du I de l'article L.214-24-55 du code monétaire et financier		483 165 262,53
b) Avoirs bancaires		19 345 128,69
c) Autres actifs détenus par l'OPC		13 554 141,39
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)		516 064 532,61
e) Passif		-13 768 975,18
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net OPC)		502 295 557,43

Nombre de parts ou actions en circulation et valeur nette d'inventaire par part ou action

Parts ou actions	Nombre de parts ou actions en circulation	Devise parts ou actions	Valeur nette d'inventaire par part ou action (Valeur Liquidative)
PART AC / FR0000939845	1 093 471,866	EUR	230,57
PART IC / FR0010567552	1 010 135,6148	EUR	247,55
PART N / FR0013480779	1 000	EUR	101,45

Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.		
et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	19,90	19,37
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	76,29	74,25
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	-	-

Répartition des actifs par devise

Devises (10 principales devises)	Montant <i>En devise de comptabilité de l'OPC</i>	Pourcentage	
	EUR	Actif net	Total des actifs
USD	302 588 235,97	60,26	58,62
EUR	85 715 092,70	17,06	16,61
JPY	53 860 621,75	10,72	10,44
CHF	14 023 834,38	2,79	2,72
GBP	7 903 901,83	1,57	1,53
AUD	6 786 301,15	1,35	1,32
SEK	6 343 582,01	1,26	1,23
KRW	5 943 692,74	1,18	1,15
-	-	-	-
-	-	-	-
Autres devises	-	-	-
Total	483 165 262,53	96,19	93,62

Répartition des actifs par pays de résidence de l'émetteur

Pays (10 principaux pays)	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Etats-Unis d'Amérique	56,30	54,78
Japon	10,72	10,44
France	9,41	9,16
Allemagne	4,88	4,75
Suisse	2,79	2,72
Espagne	2,78	2,70
Royaume-Uni	2,78	2,70
Irlande	2,74	2,67
Australie	1,35	1,32
Suède	1,26	1,23
Autres pays	1,18	1,15
Total	96,19	93,62

Répartition des actifs par secteur économique

Secteur économique (10 principaux secteurs)	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Équipements électroniques : appareils de mesure et compteurs	7,12	6,90
Logiciels	5,37	5,23
Équipements médicaux	4,73	4,61
Distributeurs diversifiés	4,54	4,42
Matériels informatiques	4,16	4,04
Biotechnologie	3,75	3,65
Composants électroniques	3,25	3,16
Services numériques aux consommateurs	3,21	3,12
Services d'appui professionnels	3,16	3,08
Électricité conventionnelle	2,90	2,82
Autres secteurs	54,00	52,59
Total	96,19	93,62

Ventilation des autres actifs par nature

Nature d'actifs	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
PARTS OU ACTIONS D'OPCVM :	-	-
- Fonds professionnels à vocation générale	-	-
- OPCVM nourriciers	-	-
- Fonds professionnels spécialisés	-	-
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP)	-	-
- OPCI et OPPCI (Organismes Professionnels de Placement Collectif Immobilier)	-	-
- Autres	-	-
AUTRE NATURE D'ACTIFS :	-	-
- Bons de souscription	-	-
- Bons de caisse	-	-
- Billets à ordre	-	-
- Billets hypothécaires	-	-
- Autres	-	-
TOTAL	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions / Remboursements
<i>Devise de comptabilité de l'OPC : EUR</i>		
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.		
et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	27 802 701,48	17 353 514,99
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	47 895 805,94	83 510 461,34
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	-	-
Total sur la période	75 698 507,42	100 863 976,33

Indication des données chiffrées relatives aux distributions unitaires sur résultat et/ou sur plus ou moins-values nettes réalisées (« PVNR »), versées au cours de la période ou à verser, après déduction des impôts

Date	Catégorie de parts/actions	Devise parts/actions	Nature	Montant net unitaire	Crédit d'impôt unitaire	Montant brut unitaire
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR (en devise de comptabilité de l'OPC)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR au cours de la période.